

LE JOURNAL 22-1

DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)
DU PAYS DE LANGRES

ÉDITO

Le droit à la santé est devenu une préoccupation majeure des habitants. Preuves en sont les mobilisations populaires des 12 février et 11 juin 2022.

En tant que représentants de nos habitants, nous ne pouvons pas rester inactifs, face au délitement des établissements de soins de Langres, Bourbonne-les-Bains et Chaumont.

Les médecins quittent leur service. Les urgences tiennent à un fil. Le personnel est épuisé et désabusé. Et c'est l'ensemble des professionnels du médical, du para-médical et du médico-social qui en subit les conséquences à l'échelle des circonscriptions de Langres et de Chaumont.

En pleine confiance, nous sommes aux côtés de nos professionnels de santé qui eux détiennent les clés d'un maillage territorial construit et pensé pour les usagers. Preuve en est avec le pôle de santé langrois qui est un exemple d'innovation et d'adaptation à notre milieu rural. Depuis sa création en 1997, l'offre de soins est mutualisée entre clinique privée, hôpital public et en parfaite collaboration avec la médecine de ville.

L'accès aux soins pour tous est un droit et nous avons le devoir d'exiger un projet équitable et de qualité pour notre territoire. Nous nous en faisons le porte-parole auprès des institutions.

Nous le défendons d'autant plus que nous disposons nombre d'atouts, et ce notamment depuis la signature du **Contrat Local de Santé** en décembre 2019 aux côtés de nos différents partenaires du territoire.

Restons vigilants et mobilisés pour défendre une offre de santé digne des habitants de notre territoire.

*Céline Bernard, Anne Cardinal,
Laurent Aubertot, Eric Darbot,
Jacky Maugras*



Référente santé PETR
du Pays de Langres



Maire de Langres



Président de la Communauté
de communes Auberive,
Vingeanne, Montsaigeonnais



Président de la Communauté
de communes des Savoie-Faire
et du PETR du Pays de Langres



Président de la Communauté
de communes du Grand Langres

Crédit photos : Philippe Chardon

Crédit photo : Céline Joffrain

NOS ATOUTS POUR ACCUEILLIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

> Le professionnalisme et l'engagement de nos soignants est reconnu par tous.



Pays de Langres

Stage

Pour vos stages en santé, osez le Pays de Langres !

Formation de qualité et diversifiée dans une ambiance bienveillante.

- Stage Pro.
- Accompagnement
- Convention
- Aides

- Un territoire engagé pour la santé.
- Une diversité d'exercice.
- Un accompagnement à la carte.

Plaquette à destination des stagiaires

> Sur nos trois Communautés de communes : Grand Langres, Savoir-Faire, Auberive, Vingeanne, Montsaigeonnais, la médecine de ville se réorganise pour favoriser le travail en collectif, à travers des maisons de santé, des pôles de santé, une communauté professionnelle.

> Et ainsi les conditions d'exercice de la médecine en pays de Langres attirent et accueillent de nouveaux médecins, internes...

> Un travail de proximité est porté par un réseau d'acteurs locaux du para-médical et du médico-social et une représentation associative des usagers de la santé du Pays de Langres, qui est à saluer.

> Nos professionnels aiment le territoire, notre qualité de vie. Et le Pays de Langres devient un écrin pour l'exercice de la santé.



Journée de l'installation en médecine libérale à Reims

PENSER LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU BASSIN D'EMPLOI DE LANGRES

Suite à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) votée en décembre 2019, les Communautés de communes étaient amenées à se positionner sur la prise de compétence Organisation des mobilités. Les trois intercommunalités du territoire : le Grand Langres / les Savoir-Faire / Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais ont agi à l'unisson pour prendre cette compétence et la transférer au PETR du Pays de Langres, et ainsi **penser la mobilité à l'échelle de notre bassin d'emploi.**

Le transfert a eu lieu le 1er Janvier 2022. Le PETR du Pays de Langres a ainsi repris les missions du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SMTPL) et a en charge dorénavant la gestion des transports urbains de Langres et de Saints-Geosmes.

Le PETR du Pays de Langres, devenant ainsi **Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)**, est désormais en charge des transports publics du territoire (urbain, transport à la demande) mais aussi de l'organisation ou de la contribution au développement des modes alternatifs (mobilité active, partagée, etc.) en Pays de Langres.

Les Transports scolaires restent de la Compétence de la Région Grand Est en lien avec les Communautés de communes.

UNE NOUVELLE VICE-PRÉSIDENTE POUR LE PILOTAGE DE LA COMPÉTENCE ORGANISATION DES MOBILITÉS



Présidente du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SMTPL), dissout au 31 décembre 2021 suite au transfert de compétence Organisation des mobilités au PETR du Pays de Langres, **Sylvie BAUDOT** a été élue Vice-Présidente du PETR en charge de la mobilité.





LE PAYS DE LANGRES, PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Partant du principe que le patrimoine constitue l'âme, le talent et l'un des principaux leviers du sud-haut-marnais, le PETR du Pays de Langres et la Ville de Langres se sont associés afin de donner à celui-ci une saveur particulière dont les ingrédients sont : la qualité, l'originalité et le spectaculaire... Ce label accordé par le Ministère de la Culture depuis plus de 35 ans à la seule Ville de Langres concerne depuis fin 2021 l'ensemble du Pays de Langres.

LE RENDEZ-VOUS PATRIMOINE DE LANGRES ET SON PAYS DE L'ÉTÉ 2022



Voici le **premier guide de l'été** dédié au patrimoine du pays. Ce programme répertorie les visites, expositions, ateliers, événements et animations du Pays d'art et d'histoire de Langres du 1er juillet au 31 août 2022. Il est disponible à l'Office de Tourisme du Pays de Langres et dans les principaux sites patrimoniaux du territoire.

LE CYCLE DE FORMATION DE « GUIDES-AMBASSADEURS »

Depuis décembre 2021, un cycle de formation est conduit par David COVELLI. Il est destiné aux futurs « guides-ambassadeurs ». Ce cycle gratuit est organisé à l'intention de deux publics :

- celles et ceux qui souhaitent en savoir un peu plus sur l'histoire et l'évolution de l'architecture française (en acquérir les principales « clés de lecture »), afin de mettre en perspective le patrimoine du territoire et d'en devenir les **ambassadeurs**,
- celles et ceux qui souhaitent devenir les médiateurs, les **guides**, du patrimoine de Langres et son Pays en préparant un examen organisé en 2023.

Pour en savoir plus :
au 03 25 86 86 20
ou à David.COVELLI@Langres.fr



L'EXPOSITION : LANGRES EN 1900

À la fin du XIX^e, Langres est déjà une ville riche d'histoire et de patrimoine. Elle dispose d'une architecture variée allant de la période gallo-romaine au XIX^e siècle, d'un passé militaire encore perceptible avec ses remparts qui ceinturent la ville et sa citadelle militaire, d'une présence littéraire avec la naissance de Denis Diderot le 5 octobre 1713.

Perchée sur son promontoire, la cité commence alors à se libérer de son carcan militaire avec le déclassement et la vente à la Ville de la zone au sud de la cité : l'actuelle place Bel'Air et ses environs. C'est dans ce nouveau périmètre que les principaux projets publics vont voir le jour : les bains-douche en 1896, les abattoirs en 1901 et l'école de filles en 1904. À proximité de la cathédrale, deux autres bâtiments bénéficieront de la destruction d'anciennes maisons canonales : la Poste en 1901 et la Caisse d'Épargne en 1905.

Richement illustrée de cartes postales, de vues anciennes, de plans inédits et de vues de détails, **l'exposition** est complétée par une restitution en 3D des anciens abattoirs conçue par René Andréani.



Jusqu'au dimanche 9 octobre

Elle est ouverte de 13H30 à 18H30 du mercredi au dimanche. RDV à la Maison Renaissance, 20 rue du Cardinal-Morlot, 52200 LANGRES



L'EXPOSITION : L'ENCEINTE URBAINE DE LANGRES DU III^e AU XX^e SIÈCLE

L'exposition sur les remparts de Langres fait son grand retour sur le chemin de ronde !

En 12 panneaux, l'enceinte urbaine est abordée depuis sa création en réaction aux grandes migrations du milieu du III^e siècle jusqu'à nos jours. Illustrée de vues anciennes, d'hypothèses de restitutions en 3D et de photos d'éléments inaccessibles, cette exposition propose une synthèse complète de l'évolution des fortifications du centre historique.

Jusqu'au dimanche 9 octobre

Chemin de ronde Est, entre la tour Saint-Ferjeux et la tour Michaux

fête des Associations.
PAYS DE LANGRES

le 3
SEPTEMBRE
2022

À Langres, Salle Jean Favre

10h-17h30

Entrée libre

Publication : Juillet 2022
Responsable de la publication : Eric Darbot, Président
Rédaction : Sophie Sidibé, Directrice

Photos - illustrations tous droits réservés
Graphisme : IPPAC
petr@pays-langres.fr

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE LANGRES

200 rue du Caporal Albert Arty 52200 LANGRES · 03 25 84 10 00 · www.pays-langres.fr



P.E.T.R. DU
PAYS DE LANGRES